
Troisième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 28 mars 2023 à 19 h, au Centre des loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 202

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Sara Caron-Guay	Présidente (2024)
Mme Julie Malo-Sauvé	Vice-présidente (2023)
Mme Hélène Paradis	Secrétaire (2023)
M. Jonathan Tedeschi	Administrateur (2024)
M. Gabriel Boisvert	Administrateur (2023)
Mme Marie Langlois	Administratrice cooptée (2023)

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district Cap-aux-Diamants
----------------------------	---

ABSENCE

Mme Noémie Manseau	Administratrice cooptée (2023)
Mme Anne Gagné	Trésorière cooptée (2023)
Mme Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district Montcalm–Saint-Sacrement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques
Mme Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 8 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-03-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-03-03 Adoption du procès-verbal
- 23-03-04 Période d'échange des conseillères municipales
- 23-03-05 Suivi et affaires découlant des dossiers du conseil de quartier
- 23-03-06 Période de questions et commentaires du public
- 23-03-07 Période des comités de travail du conseil d'administration
- 23-03-08 Trésorerie
- 23-03-09 Fonctionnement du conseil d'administration
- 23-03-10 Divers
- 23-03-11 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-03-01 Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 19 h.

23-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Des sous-points sont ajoutés à l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION D'UNANIMITÉ, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

23-03-03 Adoption du procès-verbal

SUR UNE PROPOSITION D'UNANIMITÉ, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 28 février 2023.

23-03-04 Période d'échange des conseillères municipales

Travaux majeurs – Une séance d'information et d'échanges sur les travaux prévus en 2023 dans les quartiers de Montcalm et de Saint-Jean-Baptiste, y incluant les travaux préparatoires au tramway, aura lieu le 13 avril à 19 h en mode virtuel ([fiche 505](#)). Une invitation sera distribuée aux abonnés de la liste d'envoi des conseils de quartier ainsi que dans les boîtes postales des résidents. Une autre séance est prévue le lendemain 14 avril pour les commerçants.

Parc Karim Ouellet – La Ville a annoncé que la Commission de toponymie propose de renommer le parc Lucien-Borne en parc Karim Ouellet pour honorer la mémoire du jeune chanteur qui a grandi dans le quartier de Montcalm et fréquenté le parc ([communiqué 29 mars 2023](#)). Une consultation publique sur cette modification se tiendra en ligne du 5 au 23 avril ([fiche 508](#)). En raison des assemblées générales annuelles prévues en avril, la Ville n'a pas prévu demander l'opinion du conseil de quartier de Montcalm et celles des conseils de quartier limitrophes (Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sauveur, Saint-Roch).

La [murale-hommage](#) qui sera installée sur le mur du centre Lucien-Borne rendra également hommage au chanteur.

Nettoyage printanier – Les semaines de nettoyage de rues pour ce printemps ont été publiées sur la [carte interactive](#) de la Ville. Les citoyens sont invités à consulter la carte pour éviter les contraventions. La carte n’indique pas une journée en particulier mais une semaine. Il faut demeurer vigilant et vérifier la présence des tréteaux sur la rue pour connaître la journée où le stationnement sur rue sera interdit. Les tréteaux peuvent être installés jusqu’à 15 h la veille. La Ville étudie la possibilité d’optimiser les opérations et les informations à ce sujet.

Micropuçage – Deux cliniques sont prévues pour le micropuçage des animaux de compagnie, soit le 30 avril pour les chats et le 7 avril pour les chiens, au centre communautaire Lucien-Dufour, 380, rue Chabot. Le micropuçage est obligatoire sur le territoire de la Ville et le service est offert au coût réduit de 35 \$ en collaboration avec Micropuce Québec. Il faut [s’inscrire](#) pour réserver une place.

Tramway – Le conseil municipal tiendra le 17 avril prochain un plénier sur le projet de tramway pour faire le point sur l’évolution du projet et l’échéancier de réalisation ([communiqué 10 mars 2023](#)).

Meilleures pratiques – Dans le cadre de la [Vision des relations internationales](#) de la Ville adoptée en novembre dernier, le maire de Québec est en mission du 22 au 31 mars 2023 dans des pays nordiques, pour apprendre et s’inspirer de leurs innovations en matière de mobilité active, transports structurants, développement durable, adaptation aux changements climatiques et itinérance ([communiqué](#)).

Hébergement touristique – En lien avec les événements récents survenus à Montréal et l’autorisation en vigueur depuis le 25 mars de l’hébergement dans une résidence principale à la grandeur du Québec ([loi 67 sur l’hébergement collaboratif](#)), il a beaucoup été question de l’hébergement touristique à Québec. Mme Coulombe-Leduc a donné plusieurs entrevues à ce sujet ([Radio-Canada, 28 mars 2023](#)).

La plateforme Airbnb a retiré toutes les annonces illégales c’est-à-dire celles qui ne détiennent pas un numéro de certification de la Corporation de l’industrie touristique du Québec (CITQ). Pour obtenir cette certification, il faut détenir un certificat d’autorisation émis par la municipalité pour attester que l’hébergement est conforme au zonage.

La Ville de Québec dispose de trois inspecteurs spécifiquement affectés à l’hébergement touristique, mais la vingtaine d’inspecteurs à son emploi est apte à faire ce type d’inspection et à contribuer au besoin. La Ville ne fait pas d’inspection en ce qui concerne l’hébergement collaboratif dans une résidence principale parce qu’elle tient pour acquis que la résidence est conforme.

Elle le fait pour l’hébergement touristique de type commercial, surtout s’il y a eu un changement d’usage au zonage afin de s’assurer de la conformité des logements.

La Ville a les moyens de déterminer s’il s’agit d’une résidence principale ou non. En cas de non-conformité, elle n’émet pas de certificat d’autorisation. Le 311 est toujours la porte d’entrée pour signaler de l’hébergement illégal.

23-03-05 Suivi et affaires découlant des dossiers du conseil de quartier

Avenue Père-Marquette – Des poteaux clignotants lumineux sont entrés en fonction récemment sur l’avenue Père-Marquette à l’approche de l’école Anne-Hébert. Mais comme le signale un citoyen, il y a encore des poteaux dont on ne connaît pas encore la fonction.

Sécurité routière autour de l’école Anne-Hébert – La rencontre du 2 mars 2023 qui réunissait la Ville, la direction de l’école et le comité d’établissement a eu lieu. Il a surtout été question des moyens à mettre en place pour assurer une meilleure communication concernant le corridor scolaire de l’école.

Il n’a pas été question lors de cette rencontre de la résolution [23-02-06](#) concernant la mise en place d’une Table locale de sécurité routière et d’un plan d’action triennal sur la sécurité routière aux abords de l’école, recommandation formulée par le comité d’établissement en février dernier et appuyée par le conseil de quartier. C’est à suivre.

Il n’y a pas de suivi non plus concernant la résolution 23-01-01 recommandant à la Ville un projet pilote de rue école et l’élargissement des trottoirs sur l’avenue Brown.

Une rencontre d’échanges avec les parents de l’école Anne-Hébert est prévue le 17 avril en soirée sur les enjeux de sécurité routière du corridor scolaire et sur le projet éducatif de l’école.

Suivi de la résolution rue Dumont, [22-CA-28](#) – Une rencontre est prévue à la Ville à ce sujet ce vendredi 31 mars.

Réponses aux questions en regard du tramway, [22-CA-32](#) – La rencontre entre le Bureau de projet du tramway (BPT), le conseil de quartier et le comité Transport est prévue le 17 avril à 19 h. La séance d’information du 13 avril sur les travaux préparatoires au tramway étant publique, les citoyens pourront exprimer leurs préoccupations à ce moment. La rencontre du 17 avril permettra au conseil d’administration d’approfondir plusieurs sujets et plus particulièrement ceux mentionnés dans la résolution soit les traverses sécurisées, les coupes d’arbres et les voies partagées.

Avenue de Bougainville – Mme Coulombe-Leduc rappelle qu’il a été convenu lors de la dernière rencontre que la Ville procédera à de nouvelles observations dans les prochaines semaines et qu’une nouvelle rencontre aura lieu à l’automne

23-03-06 Période de questions et commentaires du public

Tramway - Voies partagées (résolution [22-CA-32](#)) – Un citoyen rappelle que lors de l’assemblée du conseil de quartier du 22 mars 2022, on a mentionné que le scénario retenu sur le boulevard René-Lévesque entre les avenues Turnbull et Bourlamaque, était une voie partagée à double sens. Or, dans sa résolution du [22 novembre 2022](#), le conseil de quartier faisait valoir avec chiffres à l’appui que l’emprise actuelle ne le permettait pas. Mme Coulombe-Leduc indique que le scénario s’est précisé au cours des mois suivants et qu’il a été modifié. Elle reviendra sur le sujet avec plus de détails. Le sujet est également à l’ordre du jour de la rencontre du 17 avril avec le BPT.

Mois du vélo – M. Labonté, de Mobilisation Haute-Ville, indique que l’organisme, en partenariat avec Accès Transports viables (ATV), organise un événement de circulation à vélo de masse qui partira de l’école Anne-Hébert pour se diriger vers le quartier de Saint-

Sacrement. L'organisme souhaiterait être soutenu financièrement pour cet événement. La demande en ce sens doit être adressée à conseilquartier.montcalm@ville.quebec.qc.ca.

Transport en commun – Un citoyen félicite la SDC Montcalm pour le défilé de la Saint-Patrick. Il s'interroge toutefois sur les entraves à la circulation du transport en commun que l'événement a occasionné. Il demande si la Ville réfléchit aux mesures de mitigation lors de la tenue d'événements publics. Mme Coulombe-Leduc le rassure que des cellules grands événements se rencontrent au niveau de la Ville en amont des grands événements. Elle ne saurait dire toutefois si une rencontre a été tenue pour le défilé de la Saint-Patrick. La Ville est ouverte à la mise en place de solutions de mitigation. Le citoyen suggère qu'on pourrait interdire le stationnement sur les voies réservées lors de la tenue d'un tel événement.

Tramway – Coupe d'arbres (résolution [22-CA-32](#)) – Un citoyen rappelle que le conseil de quartier a demandé en novembre dernier quels seront les arbres qui seront conservés et ceux qui devront être coupés sur le boulevard René-Lévesque, entre les avenues Turnbull et Belvédère. La réponse reçue du BPT est à l'effet que l'information ne peut être rendue publique avant 2024. Pourtant, le [3 mars dernier](#), la Ville indiquait qu'elle entreprenait des démarches auprès des propriétaires pour conclure des ententes de foresterie concernant la libération de l'emprise nécessaire à la construction du tramway et offrir des arbres de remplacement qui seront entretenus à vie par la Ville. Dans ce contexte, on comprend mal que l'information demandée sur la coupe d'arbres ne puisse être obtenue dès à présent. Le sujet est à l'ordre du jour de lors de la rencontre du 17 avril avec le BPT.

Liens mécaniques – Un citoyen demande ce qu'il advient des liens mécaniques qui n'ont pas été retenus dans le cadre du projet de tramway. Mme Coulombe-Leduc indique que la Ville a toujours le souhait d'installer des liens mécaniques pour favoriser la mobilité active entre la basse et la haute ville, mais elle n'a pas encore déterminé à quels endroits ils seront installés.

23-03-07 Période des comités de travail du conseil d'administration

• Comité Transport

Résolution aménagement intersections surélevées – Mme Paradis fait lecture de la résolution sur laquelle le comité Transport travaille depuis décembre dernier.

Une citoyenne soulève une problématique concernant les intersections de l'avenue Père-Marquette avec les avenues Moncton et Murray où la signalisation avec des flèches porte à confusion de sorte que le panneau d'arrêt n'est pas respecté. Le comité se penchera sur le sujet.

RÉSOLUTION 23-03-14

Concernant une demande à la Ville pour l'aménagement de quinze intersections surélevées sur différentes rues du quartier de Montcalm afin de faciliter la mobilité active

CONSIDÉRANTE QUE la Ville de Québec a émis le souhait de favoriser les déplacements actifs sur son territoire ;

QUE certaines intersections du quartier Montcalm ne sont aucunement aménagées pour faciliter la traverse des piétons (arrêt obligatoire dans une seule direction, aucun marquage au sol par un passage clouté, aucun feu piéton) ;

QUE ces rues parallèles aux grandes artères du quartier (Fraser, Père-Marquette, Crémazie) sont privilégiées par les piétons, puisqu'elles sont plus paisibles, et par les cyclistes, puisqu'on y retrouve les voies cyclable ;

QUE ces rues parallèles aux grandes artères ne font pas partie des cheminements privilégiés par les services d'urgence ;

QUE plusieurs enfants traversent ces intersections pour se rendre aux écoles (Joseph-François-Perreault; Anne-Hébert; Saint-Charles-Garnier; École oraliste; Institut Saint-Joseph; Québec High School; École secondaire St-Patrick) et garderies (CPE Sophie, les deux Montessori de la Colline, Royaume des Bambins, CPE Les Loupiots CPE Passe-Poil, CPE Clair De Lune) du quartier ;

QUE ces intersections sont généralement entre deux feux de circulation et l'on sait que les panneaux d'arrêt obligatoire sont moins respectés lorsque le conducteur est en mesure de voir le feu de circulation qui suit l'intersection¹ et que, donc, l'amélioration de la sécurité routière doit passer par d'autres méthodes de ralentissement de la circulation ;

QUE les panneaux Corridor scolaire n'ont pas amélioré la sécurité dans le quartier selon 67% des parents qui ont répondu au sondage du Conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert ;

QUE les intersections surélevées permettent d'éviter les pentes de trottoir qui sont problématiques pour les personnes à mobilité réduite puisque leur angle les rendent glissantes et difficiles à déneiger ;

QUE les intersections surélevées ont fait leurs preuves pour ralentir la circulation aux endroits où elles ont été aménagées²; on y observe une forte diminution des grands excès de vitesse. Quand on sait qu'une collision entre piéton et voiture à une vitesse de 50km/h amène des chances de survie à 40% alors qu'elles sont de 90% à 30km/h³, cette modification est tout indiquée pour améliorer la sécurité routière;

QUE lorsqu'elles sont bien conçues, les intersections surélevées sont compatibles avec les véhicules de déneigement. On en retrouve d'ailleurs plusieurs dans différentes villes du Québec.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Hélène Paradis, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Boisvert, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU le conseil de quartier de Montcalm demande à la Ville de Québec d'établir des intersections surélevées à la même hauteur que celle des trottoirs aux intersections suivantes (celles numérotées), tout en délimitant clairement les zones trottoirs et les zones rues.

Avenue ou rue	Saunders	Aberdeen	Fraser	Crémazie	Père-Marquette	Dumont
----------------------	----------	----------	--------	----------	----------------	--------

¹ Voir: ARHIN, S., Gatiba, A., Anderson, M., & Ribbiso, M. (2019). Predicting STOP-Sign Compliance at All-Way Stop Intersections in Close Proximity to Signalized Intersections. *International Journal of Engineering Research and Technology*, 8(7), 1021-1026.

² Diminution de 46% de la probabilité de dépasser 30 km/h et de 80% de dépasser 50km/h. Voir: Lawrence, B., Fildes, B., Cairney, P., Davy, S., & Sobhani, A. (2021). Evaluation of raised safety platforms (RSP) on-road safety performance. *Sustainability*, 14(1), 138. <https://collectivitesviables.org/articles/apaisement-de-la-circulation.aspx>

³ Voir: https://vivreenville.org/media/1332953/vev_conception_rues-apaisees_lr_complet.pdf

Belvédère					1	
Des Braves					2	
De Bienville						
Murray					Blocage piste cyclable	
Bougainville			3		4	
Brown			5		6	
Moncton			7		Blocage piste cyclable	
Casot					8	
Manrèse				9	10	
Parc						
Des Érables			11	12	13	
Bourlamaque	La piste cyclable devrait être aménagée de manière sécuritaire. Des enjeux multiples liés aux livraisons du IGA, aux commerces, aux rues qui se croisent de façon particulière, au MNBAQ même, mériteraient une réflexion en soi.					
Cartier	La rue Cartier a des enjeux multiples qui méritent une réflexion en soi.					
Salaberry			14 (+ Maisonneuve)	15		

Code couleur : Rouge: premier tour ; Orange: deuxième tour ; Vert: sécuritaire tel quel

Argumentaire pour chaque intersection visée

1. Belvédère X Père-Marquette

- Près de plusieurs écoles et des trajets d'autobus;
- Située à 800m de l'école Anne-Hébert et peut donc devenir une limitation pour le transport actif puisqu'on vise 1km sécuritaire autour de l'école;
- Malgré qu'il y a un feu pour les piétons, la rue reste très passante puisqu'il s'agit du seul lien entre la haute-ville et la basse-ville qui se rend jusqu'à Grande-Allée;
- Plusieurs voitures accélèrent pour attraper la lumière verte au bout de la rue.

2. Des Braves X Père-Marquette:

- A un stop dans chaque direction, mais est très passante puisqu'elle mène de Grande-Allée au chemin Ste-Foy;
- Est très large, donc la traverser demande du temps.

3. De Bougainville X Fraser:

- A un panneau d'arrêt sur Fraser, mais cela permet aux voitures qui roulent sur Bougainville d'aller vite, voire d'accélérer pour atteindre le feu de circulation soit sur René-Lévesque, soit sur Grande-Allée;
- Les citoyens de la rue de Bougainville se plaignent grandement de la vitesse des voitures sur leur rue;

- c) Avenue qui mène de chemin Ste-Foy à Gilmour directement, ce qui amène de la circulation de transit importante, qui mérite une intervention pour assurer la sécurité des piétons et des cyclistes;
 - d) Rue qui mène aux Plaines d'Abraham, donc empruntée par de nombreux piétons et cyclistes.
4. De Bougainville X Père-Marquette:
- a) Avenue qui mène de chemin Ste-Foy à Gilmour directement, ce qui amène de la circulation de transit importante;
 - b) Les citoyens de la rue de Bougainville se plaignent grandement de la vitesse des voitures sur leur rue;
 - c) Accélération des véhicules sur Bougainville pour arriver à temps à la lumière visible au bout;
 - d) Aucun aménagement particulier pour la piste cyclable.
5. Brown X Fraser:
- a) Rue résidentielle avec de nombreux piétons et enfants qui se rendent à l'école ou à la garderie;
 - b) Accélération des véhicules sur Brown pour arriver à temps à la lumière visible au bout;
 - c) Arrêt d'autobus scolaire pour les enfants qui vont à l'école Holland.
6. Brown X Père-Marquette:
- a) Intersection très achalandée entre autres à cause de l'école;
 - b) Brigadière essentielle au bon déroulement de l'arrivée à l'école;
 - c) Intersection faussement surélevée: les voitures ne sont pas obligées de ralentir.
7. Moncton X Fraser:
- a) Rue résidentielle avec de nombreux piétons et enfants qui se rendent à l'école ou à la garderie;
 - b) Accélération des véhicules sur Moncton pour arriver à temps à la lumière visible au bout;
 - c) Rue large donc longue à traverser.
8. Casot X Père-Marquette:
- a) Arrêts uniquement sur Casot;
 - b) Circulation liée au stationnement souterrain;
 - c) Beaucoup d'enfants marchent en direction de l'école Anne-Hébert;
 - d) Avenue large et visibilité plutôt bonne.
9. Manrèse X Crémazie:
- a) Visibilité mauvaise vu le nombre de voitures stationnées et l'étroitesse de la rue;
 - b) Beaucoup d'enfants de Projets Bourlamaque traversent cette intersection pour se rendre à Anne-Hébert.
10. Manrèse X Père-Marquette
- a) Visibilité mauvaise vu la courbe dans la rue Père-Marquette à cet endroit (il y a trois panneaux d'arrêt, mais ça peut être confus);
 - b) Beaucoup de piétons et de vélos;
 - c) Traverses piétonnes indiquées au sol par des corridors blancs.
11. Des Érables X Fraser
- a) Circulation de transit importante;

- b) Plusieurs enfants circulent à cet endroit;
 - c) La visibilité des panneaux d'arrêt laisse à désirer.
12. Des Érables X Crémazie
- a) Beaucoup de piétons (Projets Bourlamaque et début de la section commerçante de Crémazie);
 - b) Des Érables est très passante à cette hauteur (IGA, édifices gouvernementaux, accès aux Plaines);
 - c) Aucun arrêt sur Des Érables;
 - d) Aucun marquage piéton d'aucune sorte sur Des Érables;
 - e) Des Érables large à traverser.
13. Des Érables X Père-Marquette
- a) Panneau d'arrêt dans les quatre directions;
 - b) Corridors blancs au sol pour les passages piétons;
 - c) Feu de circulation au bout qui peut amener tout de même les voitures à accélérer;
 - d) Près du IGA et de la caisse populaire, sur la piste cyclable aussi, donc très achalandé;
 - e) La rue est en pente donc peut-être qu'il est plus compliqué de faire une intersection surélevée, mais comme l'intersection est large, peut-être qu'une saillie de trottoir améliorerait la sécurité.
14. Salaberry X Fraser X Maisonneuve
- a) Beaucoup de circulation de transit puisque la rue Salaberry mène à la basse-ville;
 - b) Intersection en T décalée, donc parfois la visibilité est mauvaise (par exemple, les voitures qui proviennent de Maisonneuve et qui tournent à gauche sur Salaberry);
 - c) Il y a également un gros arbre sur le trottoir ouest de Salaberry qui empêche les automobilistes qui montent vers le sud de voir que des piétons souhaitent traverser;
 - d) Le marquage au sol se dégrade très rapidement (refait au printemps, déjà disparu à l'hiver), et le panneau qui indique le passage piéton est insuffisant pour alerter les automobilistes (obstrué par du feuillage l'été).
 - e) En raison de la proximité d'une école secondaire et de deux garderies (un CPE et une garderie privée), beaucoup de jeunes (donc, des usagers de la route plus vulnérables) passent par cette intersection. Les conflits entre usagers de la route sont fréquents;
 - f) Beaucoup de piétons en direction de la rue Cartier, du Grand Théâtre ou de la Colline parlementaire.
15. Salaberry X Crémazie
- a) Pas de panneau d'arrêt sur Salaberry;
 - b) Beaucoup de piétons sur Crémazie en direction de Cartier ou de la Colline parlementaire;
 - c) Lieu très fréquenté: école Joseph-François-Perreault, théâtre Périscope et Premier Acte, centre Frédéric-Back;
 - d) Beaucoup de circulation de transit puisque la rue Salaberry mène à la basse-ville;
 - e) Voitures qui accélèrent pour attraper la lumière dans les deux directions.

La résolution sera transmise au conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour la portion qui concerne l'avenue de Salaberry.

• **Cadre bâti et Environnement**

Sondage sur le déneigement – Afin de connaître l'opinion des citoyens à propos des opérations de déneigement qui ont eu lieu cet hiver dans le quartier, un sondage sera mis

en ligne du 5 au 12 avril 2023 sur la page [Facebook du conseil de quartier](#). Le sondage peut également être obtenu par courriel en contactant le conseil de quartier.

M. Boisvert rappelle que la Ville a tenu une rencontre avec les conseils de quartier le 20 mars dernier concernant les opérations de déneigement ([présentation](#)). Elle procède également par sondage pour mesurer la satisfaction de la population à l'égard du déneigement ([enquêtes et sondages](#)). Mais le conseil souhaite avoir des informations et commentaires plus spécifiques au quartier de Montcalm d'où l'intérêt de réaliser un sondage en ligne.

- **Communications et Relations avec les citoyens**

Manifestation École Anne-Hébert – Le conseil de quartier a participé à la deuxième manifestation provinciale sur la sécurité routière qui s'est tenue le 15 mars. La direction de l'école a fait suivre l'information à tous les parents des enfants de l'école. Plusieurs personnes ont participé. Mme Vallières-Roland était présente ainsi que Mme Manon Massé et Mme Geneviève Guilbault.

Malheureusement, le mouvement de manifestation n'a pas eu l'impact escompté sur le budget provincial.

Par contre, la veille de la manifestation, la Ville a fait part de son intérêt pour des projets pilotes de rue école et pour l'utilisation de photo radar pour mieux contrôler la circulation autour des écoles ([Radio-Canada, 14 mars 2023](#)).

Une [pétition est en cours](#) actuellement chez Piétons Québec pour le droit des enfants de marcher en sécurité.

Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste – Le conseil de quartier a émis le souhait de partager les résolutions ayant trait à des problématiques communes.

Publications Facebook à venir – Plusieurs publications sont à venir sur la page [Facebook du conseil de quartier](#) : séance d'information et d'échanges du 13 avril sur les travaux à venir en 2023; sondage sur le déneigement; partage des résolutions [22-CA-25](#) et [22-CA-37](#) concernant le verdissement des stationnements en partenariat avec [Collectif Canopée](#); message du maire à propos des conseils de quartier; assemblée générale annuel et élections; consultation citoyenne et cabane à sucre au Quebec High School le 15 avril, de 13 h à 15 h; souper couscous du Groupe Scouts des Saints-Martyrs-Canadiens au coût de 20 \$ par personne.

23-03-08 Trésorerie

- **État des revenus et dépenses**

En l'absence de Mme Gagné, le point est reporté

- **Paiement et factures**

RÉSOLUTION 23-03-15

CONSIDÉRANT la résolution 21-CA-28 ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 28 mars 2023.

RÉSOLUTION 23-03-16

SUR UNE PROPOSITION PAR Mme Sara Caron-Guay DÛMENT APPUYÉE par Mme Hélène Paradis, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer 200 \$ à Mme Jocelyne Séguin pour la préparation des documents aux fins de rédaction du rapport annuel.

RÉSOLUTION 23-03-17

SUR UNE PROPOSITION PAR Mme Sara Caron-Guay, DÛMENT APPUYÉE par Mme Julie Malo-Sauvé, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer 50 \$ à Mme Lise Breton pour les droits d'utilisation d'une photographie du quartier à paraître en page titre du rapport annuel 2023.

- **Demande de financement**

Le Groupe Scouts des Saints-Martyrs-Canadiens organise le 6 mai à l'église Saints-Martyrs-Canadiens une activité de financement sous la forme d'un couscous végétarien. Le Groupe souhaiterait obtenir une contribution financière de la part du conseil de quartier.

Selon la grille d'analyse des projets d'initiative des conseils de quartier, la contribution demandé correspondrait à une commandite accordée à un organisme pour ses propres activités et pour laquelle le conseil de quartier ne reçoit ni bien ni service ([Grille d'analyse](#), critère d'exclusion n° 2). En ce sens, le projet d'initiative ne pourrait pas accepté. La demande de financement n'est donc pas retenue.

Toutefois le conseil relaiera l'information relative à l'événement sur sa page Facebook.

23-03-09 Fonctionnement du conseil d'administration

- **Modalités concernant la mise en candidature – Élection du 25 avril 2023**

Les mandats de Mme Paradis, Mme Malo-Sauvé, Mme Manseau, Mme Gagné, Mme Langlois et M. Boisvert se terminent en 2023 à l'assemblée générale.

Il y aura donc trois postes vacants à combler pour les femmes et trois postes pour les hommes.

Les trois postes cooptés pourront pour leur part être comblés lors d'une assemblée ordinaire.

Le de candidature ou d'appui à une candidature est disponible sur la page web des conseils de quartiers en [version électronique](#) ou en [version PDF](#) pour impression.

Le [lien vers le formulaire](#) peut être transmis par courriel aux personnes qui souhaitent appuyer une candidature.

- **Conférence**

La Direction de la santé publique effectue en mars, avril et mai la tournée des conseils de quartier pour présenter les résultats du projet *Mon Environnement, ma santé (MEMS)*. Il pourrait être intéressant de l'inviter à présenter les résultats sous l'angle du quartier de Montcalm.

La présentation complète du projet est ainsi que les deux rapports finaux et les faits saillants et recommandations sont disponibles sur la page web du CIUSSS-CN ([publications 2013](#)).

La Ville qui avait confié le mandat de l'étude au CIUSSS-CN a accueilli très favorablement les résultats et recommandations ([communiqué](#)).

D'après les résultats de l'étude, le quartier et même tout le district de Montcalm-Saint-Sacrement sont principalement concernés par des concentrations élevées de particules fines (en rouge sur la figure ci-jointe tirée des [Faits saillants et recommandations](#)).

Une des stations d'échantillonnage ayant servi à évaluer la qualité de l'air est située au collège Saint-Charles-Garnier.

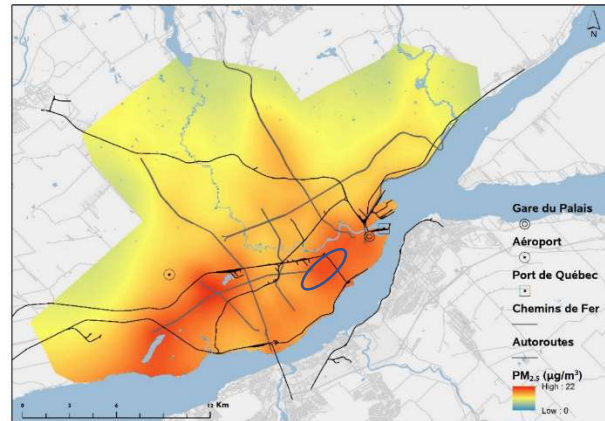


Figure 1. Variabilité spatiale des concentrations moyennes annuelles de particules fines ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) à Québec, modélisées à partir des données de l'échantillonnage mobile, 2019-2020

 District de Montcalm-Saint-Sacrement

- **Correspondance**

s.o.

23-03-10 Divers

s.o.

23-03-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h. L'assemblée générale annuelle du conseil de quartier aura lieu le mardi 25 avril 2023.

Mme Sara Caron-Guay
Président

Mme Hélène Paradis
Secrétaire

ANNEXE

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-03-14 – Intersections surélevées, mars 23	Ville	Aménager quinze intersections surélevées sur différentes rues du quartier afin de faciliter la mobilité active	
23-02-08 – Quebec High School, consultation, fév. 23	Groupe citoyen	Engagement financier de 500 \$ pour la tenue d'un événement sur l'avenir du terrain et du bâtiment	
23-02-07 – Avenue Cartier, piétonnisation 2023, fév. 23	Ville	Reconduire en 2023 la piétonnisation de l'avenue Cartier	
23-02-06 – École Anne Hébert, table locale de sécurité, fév. 23	Ville	Mettre en place une Table locale de sécurité routière et établir un plan d'action triennal	
23-01-03 – Toits vert ou pâle, janv. 23	Ville	Modification au règlement (R.V.Q. 1400) pour exiger des toits vert ou blanc et programme de subvention	
23-01-02 – École Anne-Hébert – vitesse, janv. 23	Ville	Surveillance policière et indicateur de vitesse	
23-01-01 – École Anne-Hébert, rue-école et trottoir élargi, janv. 23	Ville	Projet-pilote de rue-école, trottoir plus large, plantation d'arbres sur l'avenue Brown et radars photos	
22-CA-37 – Verdissement des stationnements – Lettres, déc. 22	Conseil d'administration	Lettre aux propriétaires et conseils de quartier.	Lettres transmises fin janvier 2023 aux propriétaires et aux conseils de quartier.
22-CA-33 - Feux piétons, nov. 22	Ville	Rencontre sur la gestion et l'amélioration des feux piétons.	Demande transmise mais aucune réponse à ce jour.
22-CA-32 - Insertion du tramway dans Montcalm, résolution, nov. 22	BPT	Rencontre supplémentaire sur l'insertion du tramway dans Montcalm	Rencontre prévue le 17 avril 23 avec le conseil de quartier et son comité Transport.
22-CA-29 – Projet sécurité routière 2023, oct. 22	Ville	Subvention pour un projet en partenariat avec le conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert.	Demande déposée en novembre 2022. Réponse attendue en avril 2023.
22-CA-28 - Rue Dumont, piste cyclable, oct. 22	Ville	Sécuriser par un marquage au sol, un feu clignotant et une interdiction de stationner au passage cyclo-piéton.	28 fév., Réponse : la phase 2 est prévue dans quelques années. Une rencontre à la Ville est prévue le 31 mars 23.
22-CA-27 – École Anne-Hébert – sécurité routière, oct. 22	École Anne-Hébert et CPE la Croisée	Évaluation de l'intérêt pour un projet structurant de sécurité routière	
22-CA-26 – Quebec High School, sept. 2022	Ville	Acquisition du terrain et du bâtiment pour espace vert et services communautaires	
22-CA-24 - Rue Jeanne d'Arc, Inondations sept. 22	Ville	Solution aux problèmes de refoulement à l'intersection des rues Jeanne d'Arc et Déry.	Plusieurs équipes sont sur le dossier et ont fait un suivi auprès du citoyen (nov. 22).
22-CA-18 – Quebec High School, juin 22	CSCQ	Demande de rencontre.	
22-CA-04 – Stations signature, fév. 2022	Ville	Apparence et signature pour les trois stations de tramway du quartier.	

Légende : BPT Bureau de projet du tramway; CSCQ Commission scolaire Central Québec